



Écocentres
MRC de Kamouraska

Écocentres MRC de Kamouraska
ouverture du 17 avril au 3 novembre
2018 inclusivement
Fermé le 24 juin
Fermé à la Fête du travail

Service résidentiel uniquement (une preuve de résidence pourra vous être demandée en tout temps)

| | |
|---|--|
| Saint-Pascal 236, avenue du Parc, G0L 3Y0 Mercredi, vendredi, samedi : 8 h à 16 h | La Pocatière 410, 14 ^e rue Bérubé, GOR 1Z0 Mardi, jeudi, samedi : 8 h à 16 h |
| Saint-Alexandre-de-Kamouraska 619, route 289 G0L 2G0 (Derrière le garage municipal) Jeudi : 11 h à 20 h jusqu'au 30 août inclusivement. de 8 h à 16 h du 6 septembre au 1 ^{er} novembre inclusivement. 1 ^{er} et 3 ^e samedi du mois, de 8 h à 12 h du 5 mai au 3 novembre inclusivement | |

Matières acceptées
Séparez-les avant d'arriver à l'écocentre!



RDD dans leur contenant d'origine ou dans un autre identifié et scellé de moins de 5 l.

Saint-Alexandre : peinture et huile seulement

Pneus sans jantes de 48 "1/2 et moins de diamètre

Agrégats en petite quantité

| | | |
|--|---|---|
| Matières refusées | | |
| <ul style="list-style-type: none">• Ordures ménagères• Terre contaminée• Amiante• Souches | <ul style="list-style-type: none">• Vêtements en mauvais état• BPC• Autres (demandez aux préposés) | |
| Matières considérées comme des déchets (des frais s'appliquent) | | |
| <ul style="list-style-type: none">• Tapis• Laine minérale• Styromousse• Toile (piscine, abri, etc.) | <ul style="list-style-type: none">• Boyau• Plastique rigide• Caoutchouc• PVC, fibre de verre | <ul style="list-style-type: none">• Clapboard de vinyle, préart• Encombrants, meubles en mauvais état, matelas, sommiers |